

**CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN**  
**REUNION DU 7 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD – Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD – Véronique GOBERT – Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT – Chantal RATEAU – Sébastien SOULARD - Christelle TALON

Excusés : Dominique MALLAISE qui donne pouvoir à Florence COLLARD,  
Lucie LANDUYT qui donne pouvoir à Nicole COTILLON.

Secrétaire de séance : Florence COLLARD

**I / Adoption du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2020**

Point 1 : la remarque concernant le compte rendu du 22 juin 2020 a été oubliée : Remplacer le prénom de Sylvain (SOULARD) par Sébastien (SOULARD).

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation du compte rendu après cette modification.***

**II / Compte rendu des commissions**

**Commission Vivre ensemble**

La commission s'est réunie à 2 reprises pour discuter d'un éventuel bar associatif, du dépôt de pain pendant l'été. Les présidents des associations se sont joints aux membres de la commission. Cela permet de faire connaissance, de préciser les objectifs de la commission, d'établir le calendrier des fêtes et cérémonies, et discuter du pique-nique communal. Lors de la 2<sup>ème</sup> rencontre, il est décidé d'annuler pour cette année le pique-nique communal compte tenu des risques liés à la crise sanitaire, mais de maintenir cette fête pour l'année 2021 (3 septembre 2021).

Plusieurs remarques :

- . il faut mettre en place les mêmes modalités de réservation pour toutes les salles communales : salle socio – cantine – salle des sports – salle paroissiale (réservation au secrétariat de mairie),
- . l'état de la route de Bois Roux et du chemin contournant le château d'eau suite aux travaux est à suivre avec les entreprises concernées.
- . l'installation des gens du voyage dans la zone économique de Bois Roux crée des nuisances aux riverains (habitants et entreprises).

Propositions de 2 conseillers :

- . Mettre en place une boîte à livres pour que les échanges de livres puissent s'instaurer,
- . Le terrain de tennis étant complètement nettoyé dans le cadre de l'opération Argent de poche, envisager d'y installer des panneaux de basket, des buts de hand sur le terrain de tennis pour créer un lieu de rencontre pour nos jeunes.

## **Commission Patrimoine bâti**

Présentation des devis pour le remplacement des fenêtres aux vestiaires du foot :

Remplacement menuiserie vestiaires stade Châssis à soufflet en PVC blanc vitrage isolant feuilleté 44-2/16/4 avec gaz argon	Blais	SAS Hay	Body
H 465, L 1050, imprimé blanc total 4	1 423,28	1 292,00	1 626,76
H 465, L 550 total 2	663,10	596,00	744,84
Total H.T.	2 086,38	1 888,00	2 371,60
Option : Vestiaire arbitre Châssis 2 vantaux PVC blanc vitrage isolant feuilleté, H 750, L 1400	557,56	384,00	533,00
Total ensemble H.T.	2 643,94	2 272,00	2 904,60

Au regard du descriptif et des prix, l'entreprise SAS Hay est retenue (devis avec option).

Il faut que les agents communaux vérifient toutes les poignées de porte (vestiaires et buvette) pour les réparer ou les changer.

### ***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.***

Les WC publics ont été à nouveau détériorés. Un devis comprenant tous les matériaux pour remonter le mur défoncé est présenté (montant HT : 103,52 € HT).

### ***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.***

Le président de la commission verra avec les agents communaux pour le changement de plusieurs poignées de porte sur les vestiaires et la buvette.

La VMC de la MAM doit être remplacée. MT Electricité (entreprise qui a suivi les mises aux normes électriques de ce bâtiment) propose un devis de 140,98 € HT.

### ***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.***

Lors du contrôle annuel des cloches de l'église, il nous est signalé que le mouton d'une des cloches est défectueux. Proposition de réparation : 3 584 € HT. Le conseil souhaite que d'autres devis soit proposé avant de se prononcer.

Ecole Numérique : Pour le dépôt de ce dossier dans le cadre d'une demande de subvention, les montants prévisionnels (matériels et câblages) doivent être fournis. Le montant de la subvention peut atteindre 50 % dans la limite de 14 000 €.

Matériels :

	AIPC		DuoTech		Click droit		PointSys	
classe mobile 12 tablettes	2 388,00 €	variante Apple 3 948 €	2 748,00 €	garantie 1 an seulement, extensible pour 20€/tab	3 290,04 €	compris préparation et installation	2 628,00 €	compris préparation et installation
12 coques	288,00 €		252,00 €		639,96 €		300,00 €	
4 claviers	208,00 €		164,00 €		83,32 €		116,00 €	
3 sacoches	45,00 €		42,69 €		67,50 €		54,00 €	
3 transfo	105,00 €		87,00 €		75,00 €			inclus dans valise
station de stockage/charge	1 180,00 €	variante à 719 € mais sans coques	610,00 €	12 tablettes mais avec coques ou non ?	948,33 €	12 tablettes	950,00 €	armoire 16 tablettes
12 casques audio	156,00 €		118,80 €		159,96 €		234,00 €	
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>4 370,00 €</b>		<b>4 022,49 €</b>		<b>5 264,11 €</b>		<b>4 282,00 €</b>	
vidéoprojecteur interactif	1 410,00 €	Epson EB-685Wi	1 510,00 €	Optoma W320USTI	1 836,66 €	Epson EB-685Wi pose non incluse garantie 3 ans	1 609,00 €	NEC (compris boîtier mural et cables, pose incluse)
tableau blanc effaçable à sec	230,00 €	120x200	470,00 €	123x300	258,00 €	120x200	260,00 €	122x200
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>1 640,00 €</b>		<b>1 980,00 €</b>		<b>2 094,66 €</b>		<b>1 869,00 €</b>	
ordinateur portable de classe	629,00 €	Fujitsu	750,00 €	HP (3 portables dans le devis)	914,17 €	Asus compris préparation et installation	765,00 €	Acer
souris optique		inclus	9,50 €		24,17 €			inclus
sacoche de transport		inclus	26,00 €	2 sacoches dans le devis	10,00 €			inclus
<b>SOUS-TOTAL 3</b>	<b>629,00 €</b>		<b>785,50 €</b>		<b>948,34 €</b>		<b>765,00 €</b>	
Disque Dur 1 To	69,00 €		109,00 €		56,67 €		78,00 €	
Enceinte filaire	46,00 €		30,00 €		44,17 €		70,00 €	
Enceinte bluetooth	179,00 €		205,00 €		151,67 €		180,00 €	
Borne Wifi	76,00 €	compté deux fois dans le devis	75,00 €		71,66 €		130,00 €	
<b>SOUS-TOTAL 4</b>	<b>370,00 €</b>		<b>419,00 €</b>		<b>324,17 €</b>		<b>458,00 €</b>	
Préparation/Installation	1 780,00 €		1 785,00 €			compris		compris
SAV/Garantie	738,20 €	redevance annuelle	800,00 €	10 heures sur 24 mois ou 40€/mois	550,00 €	10h d'intervention sans limite		Garantie 3 ans sur site/main d'oeuvre/pièces sans supplément
<b>TOTAL</b>	<b>9 527,20 €</b>		<b>9 791,99 €</b>		<b>9 181,28 €</b>		<b>7 374,00 €</b>	

Au regard du descriptif du matériel, des tarifs, de la maintenance et des conditions d'installation, la proposition POINTSYS est retenue pour le dépôt du dossier.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

Câblage :

	Gourdon	Auger	Onillon
Coffret informatique	19 pouces jusqu'à 20 prises RJ45 721,36	19 pouces 9 u 791,90	19 pouces 16 u 669,37
Création d'une rocade téléph entre box et coffret		194,40	115,68
Alim de la baie	56,45	121,74	115,78
Prises RJ 45 avec câblage, goulotte	16 u 917,00	17 u 3622,00	16 u 2171,00
Percement des murs	Compris dans devis	659,88	161
Recettage des lignes inf			78,88
Switch inform 24 ports			153,00
Dépose et repose faux plafond	Compris dans devis	280,25	Compris dans devis
Nettoyage chantier	Compris dans devis	219,96	Compris dans devis
Main d'oeuvre ensemble	2520		
<b>Total H.T.</b>	<b>4214,81</b>	<b>5890</b>	<b>3465,06</b>
<b>Option</b>			
<b>Remplacement inter différentiel sur coffret général</b>	<b>2x63A 113,75</b>	<b>2x63A 109,82</b>	<b>2x63A 66,62</b>
<b>Total H.T.</b>	<b>4328,56</b>	<b>5999</b>	<b>3531,68</b>
<b>T.V.A 20%</b>			
<b>Total TTC</b>	<b>5194,27</b>	<b>7200</b>	<b>4238,02</b>

Le conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise ONILLON (avec option) pour le dépôt du dossier.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **Commission Environnement et Voirie**

La commission a rencontré M. YOU du Bureau d'études de l'Agglo2B pour travailler les aménagements de sécurisation de la Rue de la Croix Bernier. Un relevé topographique et un comptage des véhicules seront nécessaires. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif CAP 79.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour le dépôt de cette demande de subvention.*

### **Commission Communication**

Une présentation du prochain bulletin est faite. La distribution se fera au cours de la semaine 38.

### **III / Décisions modificatives pour le budget principal et pour le budget Photovoltaïque**

#### **Budget principal**

##### Dépenses d'investissement

Opération	Article	Nature	Montant
70	21318	Autres Bâtiments Publics	5 600 €

##### Dépenses d'investissement

Opération	Article	Nature	Montant
71	2188	Autres immobilisations corporelles	+1 500 €
71	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 300 €
71	2051	Concessions et droits similaires	+ 3 800 €

##### Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Nature	Montant
70	21318	Autres Bâtiments Publics	- 31 000 €

##### Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Nature	Montant
16	1641	Emprunts	+ 31 000 €

#### **Budget Lotissement Les Charmes**

##### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	605	Achat de materiel, équipements et travaux 2	12 000 €

##### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
70	7015	Vente de terrains aménagés	12 000 €

##### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
043	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	900 €

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
75	7588	Autres produits divers de gestion courante	900 €

### **Budget Photovoltaïques**

#### Dépenses en investissement

Chapitre	Article	Nature	Montant
023	2315	Immobilisations corporelles en cours/installations	1 983 €

#### Recettes en investissement

Chapitre	Article	Nature	Montant
16	1641	Emprunts en euros	1 983 €

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
042	6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 800 €

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
68	6815	Dot. Prov. Pour risque d'exploitation	9 800 €

Madame le Maire apporte les explications nécessaires pour justifier les différentes décisions modificatives.

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation de ces 6 décisions modificatives.***

### **IV/ Recensement : agent recenseur et coordonnateur communal**

Le recensement sur la commune se fera du 21 janvier 2021 au 20 février 2021. Il nous faut un agent recenseur et un coordonnateur communal. Chantal HAY est retenue pour être agent recenseur, et Olivier BERTRAND pour être coordonnateur communal.

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.***

### **V/ Dépôt sauvage**

Un ensemble de déchets a été retrouvé Route d'Oulme (côté route de Moutiers). Ces déchets ont été ramassés par les agents communaux. Un nom et une adresse ont été retrouvés sur ces déchets. Mme le Maire propose au conseil de mettre en œuvre la délibération du 10 janvier 2019 concernant la

tarification des prestations supplémentaires des services municipaux pour remise en état de l'espace public, générées par des dépôts sauvages de déchets.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **VI/ Prime à l'Habitat**

M. BRUNET et Mme PERES ont déposé leur demande de prime à l'habitat (3 000 €). Ils résident au Lotissement Les Charmes, et ils remplissent toutes les conditions pour y prétendre : habiter l'habitation en tant que résidence principale, bénéficier du prêt à taux zéro, être primo accédant.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **VII/ Autorisation de signature chez le notaire pour la vente de parcelles**

4 parcelles du Lotissement Les Charmes sont réservées (n°8 – n°10 – n°11 – n°13). Pour que les actes de vente puissent être signés, il faut que le conseil autorise Mme le Maire à signer les documents de vente chez le notaire.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **VIII/ Education musicale en milieu scolaire**

Pour l'année scolaire 2020-2021, le conservatoire de musique nous sollicite pour savoir si l'école souhaite bénéficier d'heures de musique. Le directeur de l'école précise que les heures musicales qui ont votées pour l'année scolaire 2019-2020 n'ont pas pu se faire compte tenu de la COVID. Il suggère de reporter ces heures sur l'année scolaire 2020-2021 et précise que l'équipe enseignante n'a pas de besoin supplémentaire.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **IX/ Indemnisation des frais kilométriques**

Mme Delphine TATIN n'est plus secrétaire de mairie depuis le début août. Elle avait fait plusieurs déplacements à la Trésorerie en début d'année 2019, soit un total de 60 km. Nous devons lui indemniser ces kilomètres, soit un total de 19,20 €.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **X/ Représentation communale au SIEDS et au SVL (pour le SIEDS : annule et remplace la délibération du 22 juin 2020)**

Titulaire au SIEDS : Nicole COTILLON

Suppléant au SIEDS : Patrick PASTUREAU

Titulaire au SVL : Nicole COTILLON

Suppléant au SVL : Olivier BERTRAND

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **XI/ Composition de la CCID et Nomination de 2 membres à la CIID**

Conseillers municipaux pour la CCID :

BERTRAND	Olivier	Titulaire
MIRANDE	Sylvain	Titulaire
	Jean-	
MONNEAU	Michel	Titulaire
RATEAU	Chantal	Titulaire
SOULARD	Sébastien	Titulaire
TALON	Christelle	Titulaire
BLANCHARD	Christoph	
D	e	Suppléant
COURILLAU		
D	Lucie	Suppléant
GOBERT	Véronique	Suppléant
LANDUYT	Lucie	Suppléant
	Dominiqu	
MALLAISE	e	Suppléant
POINT	Thomas	Suppléant

Habitants de la commune ou exploitants sur la commune pour la CCID :

COURJAULT	Jacques	Titulaire
GANNE	Chantal	Titulaire
HAY	Chantal	Titulaire
SOULARD	Amélie	Titulaire
TALON	Jérôme	Titulaire
VERGER	Michel	Titulaire
BROUSSEAU	Laurent	Suppléant
BRUNET	Jean-Paul	Suppléant
GRAVELEAU	Vincent	Suppléant
HERAULT	Nicole	Suppléant
MENARD	Florence	Suppléant
TALON	Stéphane	Suppléant

Membres pour la CIID :

MONNEAU	Jean-Michel	Titulaire
COTILLON	Nicole	Suppléant

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

**XII/ Parcelle E0251**

La parcelle E0251 (9 m<sup>2</sup>) est aménagée en voirie communale depuis 1972 mais est restée au nom de Mme Marie-Agnès BIBARD. Il faut donc régulariser cette situation. Le prix évalué par le notaire est de 10 € pour les 9 m<sup>2</sup>

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour l'achat de cette parcelle aux conditions fixée ci-dessus et pour la signature de l'acte notarié qui en suivra.*

**XIII/ Demande d'aide sociale**



Une demande d'aide sociale pour un habitant de la commune a été déposée en mairie. Au regard des pièces justificatives fournies dans ce dossier, **un avis favorable est émis par le conseil.**

#### **XIV/ Branchement électrique pour un commerce ambulat**

Un commerce ambulat s'installe chaque semaine sur la place de la mairie et se branche sur le réseau électrique de la mairie. Après discussion, le conseil décide qu'une participation financière de 50 € par an soit honorée par ce commerçant pour la consommation électrique.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### **XV/ Questions diverses**

Mme le Maire précise qu'elle a du revoir les plannings de fonctionnement pour l'année scolaire 2020-2021 pour l'ATSEM, la responsable du périscolaire, et l'agent d'entretien compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école et utilisant le périscolaire, la cantine. Un des agents fait une demande d'augmentation de son horaire contractuel et de revalorisation salariale. Une discussion s'installe entre les conseillers, mais la décision est reportée au conseil d'octobre.

Elections sénatoriales : 27 septembre 2020

Mme le Maire précise qu'elle a été élue Vice-Présidente pour l'enfance et la petite enfance à l'Agglo2B.